Jean-Baptiste André Godin à la maison Allez, 9 juin 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Allez frères *est destinataire de cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation2 p. (343, 344)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à la maison Allez, 9 juin 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26990

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26990?context=pdf

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction9 juin 1849
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireAllez frères
Lieu de destination2, quai de La Mégisserie, Paris

Description

RésuméGodin avertit Allez que ses prospectus ne lui parviendront qu'avec retard ; il lui adresse une notice pour qu'il la fasse imprimer. Godin juge que la marge de 20 % que prend Allez sur ses ventes est très élevée et considère qu'il ne faudrait pas alors faire figurer les prix sur la documentation ; il fait valoir qu'il fera des propositions « très larges » à Allez cette année et qu'il serait bon qu'il modère son taux de marge pour pouvoir afficher les prix de la marchandise.

Mots-clés

Distribution des produits, Fonderies et manufactures "Godin", Imprimerie, Publicité

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomAllez frères
GenreNon pertinent
Pays d'origineFrance
ActivitéCommerce
BiographieQuincaillerie parisienne au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle. Elle distribue les appareils de la manufacture Godin-Lemaire ; la vente des fourneaux en fonte poli de Godin-Lemaire de Guise est un argument publicitaire dont elle se sert au milieu des années 1850. Elle existe sous la raison sociale H. Allez neveu avant 1844, puis E. Allez fils de 1844 à 1855, et Allez frères à partir de 1856. Elle cesse son activité en 1838. La maison est établie : au 2, quai de la Mégisserie jusqu'en 1855 ; au 2, quai de Gèvres et au 1, rue Saint-Martin de 1856 à 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 11 avenue Victoria en 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 12, quai de Gèvres après 1880.
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 29/06/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26990?context=pdf

mais pour vous témoigner toute ma justice
des expressions de votre précédente lettre par
laquelle vous me dites que mon intention
est de capituler le retard et puisqu'il vous convient
de revenir à un arrangement amiable
je vous propose à cette fin pour solde fr 3030.00
en mon billet à vue que je vous adresse
sous ce pli pour qu'il ne soit plus parlé
de cette affaire que de mon côté je trouve
très désagréable je ne crois pas ~~nécessaire~~
Monsieur nécessaire de faire réserve de mes
droits faute d'acceptation de cette proposition et
~~trop raisonnable~~ j'espère que vous reconnaîtrez
devoir clôturer ici notre correspondance ~~terminant~~ pour
ma part à la renouveler pour cette affaire

Veuillez agréer Monsieur mes salutations

Monsieur Gonnet

Péronne
juin 5

Le tribunal de Laon a enfin rendu
son jugement dans ~~les~~ procès en contrefaçon
et je suis en possession de ~~les~~ expédition
des jugements je vous prie de me faire
connaître quand cette affaire pourra être
appelée à Péronne; le montant des
condamnations prononcées contre Digon
s'élève à 17 mille francs non compris les frais

veuillez agréer Monsieur mes respectueuses
salutations

Paris
9 juin

Monsieur Alfez

je crains fort que mes prospectus ne vous
arrivent que fort tard c'est pourquoi je vous envoie
ci contre ~~la~~ notice qui sera sur la première
page pour que vous en fassiez imprimer le
nombre que vous jugerez convenable ~~sur ce~~ dites
moi quel nombre on pourrait distribuer chaque

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26990?context=pdf

semaine j'ai trouvé les chiffres de 10 et 20 % ~~et très élevés~~ je crois en pareil cas plus avoir de supprimer tout tarif j'ai l'intention cette année de vous faire des propositions très larges je crois qu'il est de votre intérêt comme de mien de vous restreindre a une limite raisonnable je crois que est mal faire de ne pas mettre de tarif

A Monsieur Boardequin

St Quentin

Je devais suivant votre promesse avoir eu le plaisir de vous voir pour nous entendre définitivement sur mes propositions rappelez vous que est sur la promesse que les dessins ne demandaient que 10 jours pour l'exécution que j'ai consenti a vous les ~~faire faire~~ espérant que 3 ou 4 jours suffiraient pour en avoir ensuite le tirage d'une certaine quantité m'en vous ayant pas vu je viens vous demander par lettre et par le retour du courrier le que vous devez me dire verbalement et de m'indiquer le jour ou je pourrai aller a St Quentin pour voir les dessins sur pierre assez avancés pour vous signaler les corrections les ~~ouvertures~~ du dessus ~~étant~~ repas de la cuisinière carrée étant représentées ~~ouvertes~~ les vases et lampons devront être dessinés au bas de la cuisinière a la place des Marmittes

si vous ne prenez engagement de mes tenir disponibles de ces prospectus avant le 26 du mois je devrai retirer cette semaine mes modèles pour les porter a paris

cegrey

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26990?context=pdf